

Allocution de Denis Chalifoux, maire de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le cadre du conseil municipal du 14 mai 2019 – Rapport financier 2018 de l'Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

---

Mesdames,

Messieurs,

Voici le rapport de l'exercice de l'année financière 2018 de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

Le rapport financier de l'agglomération indique un excédent de fonctionnement de 260 678 \$ pour l'exercice 2018.

Cet excédent de fonctionnement provient, notamment du poste budgétaire dédié au développement économique pour un montant de 156 000 \$, dont la dépense a été reportée en 2019 et aussi d'une légère croissance du rôle d'évaluation foncière et d'une augmentation des autres revenus.

Au chapitre des autres dépenses de l'agglomération, elles ont été inférieures au budget 2018 grâce à un bon contrôle des dépenses, notamment au niveau de l'administration générale. Ainsi, en date du 30 avril 2019, l'agglomération possédait un excédent de fonctionnement non affecté de 318 688 \$, soit 5.3 % du budget de fonctionnement de 2018.

Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts a poursuivi les travaux d'agrandissement de la bibliothèque Gaston-Miron.

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que les membres du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ne reçoivent aucune rémunération.

Ceci conclut le rapport financier pour l'année 2018 pour l'agglomération. Je vous remercie pour votre écoute.